



En partenariat avec l'AGECIF

## PUBLIC

Cette formation s'adresse aux personnes en charge de la gestion d'une compagnie. Elle est également ouverte aux acteurs culturels et aux agents de collectivité publiques en relations avec les compagnies qui souhaitent connaître l'univers juridiques et comptables dans lequel elles évoluent.

## PRÉREQUIS

Aucun

## ADMISSION

CV

## DATE, DURÉE ET RYTHME

21, 22, 23 novembre (Sophie Mongis) et

28 et 29 novembre (Anne Roussel)

Durée : 35 heures

Rythme : 9h30/13h00 - 14h00 à 17h30

A Nantes

## EFFECTIFS

De 10 à 14 stagiaires

## COUT

1500€ TTC/ stagiaire

Une prise en charge peut être possible par votre OPCO (AFDAS...), France Travail AGEFICE, FIF PL...

Nous contacter



# ADMINISTRATION D'UNE COMPAGNIE, LES FONDAMENTAUX

## PRENDRE EN MAIN LA GESTION D'UNE COMPAGNIE

### OBJECTIFS

Objectif général : Cette formation offre une vision globale des dimensions juridiques, fiscales, sociales et comptables nécessaires à la compréhension du cadre légal des compagnies. En cinq jours, elle pose les bases d'une gestion saine et d'un fonctionnement sécurisé.

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- ▶ Comprendre les concepts et le vocabulaire propres au droit et à la comptabilité
- ▶ Repérer les sources d'information
- ▶ Articuler les dimensions fiscales, sociales, comptables autour d'un projet artistique
- ▶ Développer des réflexes juridiques afin de poser un premier niveau d'analyse d'une situation.

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

La méthode pédagogique est centrée sur des allers et retours entre contenus théoriques et questionnements en rapport avec la situation professionnelle des stagiaires. La validation par le formateur des acquis de la formation, de la compréhension des questions abordées et de l'évolution des compétences se fait tout au long de l'action par un système de questions/réponses, d'exercices, de questionnaires et d'échanges entre les participants et lui-même.

Une attestation de suivi de formation est remise à chaque participant à l'issue du module.

### MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation combine des apports théoriques à de nombreux exemples et exercices. Son déroulé articule des exposés, le commentaire de fiches techniques et des travaux lors d'études de cas pratiques. Des échanges d'expériences entre participants illustrent les problématiques abordées.

La documentation pédagogique remise aux participants est composée de fiches techniques rédigées par les intervenants, associées à la correction des cas pratiques de comptabilité.

## INTERVENANTES

**Sophie MONGIS** : exerce son activité au Barreau de TOURS à titre individuel. Elle intervient tant en conseil qu'en contentieux en Droit de la Propriété intellectuelle (Droit de la propriété littéraire et artistique notamment), Droit de l'art et Droit du spectacle vivant. Elle accompagne à ce titre les personnes morales de droit privé (sociétés, association loi 1901), les institutions publiques, les artistes auteurs, les artistes interprètes comme les artistes de spectacle. Elle enseigne par ailleurs le Droit de la propriété littéraire et artistique et ses matières connexes au sein du Département Art du Spectacle à l'Université François Rabelais à TOUR intègre avec enthousiasme l'équipe des formateurs à l'AGECIF au mois de juin 2020.

**Anne ROUSSEL** : Diplômée d'HEC, russophone et anglophone, est responsable pédagogique à l'AGECIF. Passionnée depuis toujours par ses activités de formatrice, elle a développé une méthode originale de transmission de la comptabilité et de la gestion au service des professionnels de la culture afin qu'ils s'approprient efficacement le langage et les outils nécessaires au développement de leurs projets artistiques. Elle met actuellement son expérience pédagogique au service des étudiants de l'Université de Cergy-Pontoise (Master de développement culturel et valorisation des patrimoines, depuis 2009), de l'Université de Lorraine (Licences Professionnelles d'Assistant de Production en Musiques Actuelles et d'Assistant de Gestion en Développement Culturel, depuis 2011). Anne ROUSSEL a occupé différents postes de conseil et d'administration au sein d'entreprises et de bureaux d'études culturels tout en menant parallèlement une activité de formatrice (Université Paris IV, CNFPT/Département Culture, Université de Nanterre...).

## PROGRAMME DE FORMATION

- ▶ **La comptabilité**
  - L'objectif des systèmes comptables
  - Le bilan et le compte de résultat
  - Les bases du vocabulaire comptable
- ▶ **La législation sociale**
  - L'embauche des salariés
  - Les particularités des intermittents du spectacle
  - L'affiliation aux caisses locales
- ▶ **Les droits d'auteur**
  - Initiation aux droits d'auteur : le droit moral et les droits patrimoniaux
  - Introduction à la gestion collective : les sociétés de gestion collective
- ▶ **La fiscalité**
  - Le régime social associatif
  - Les principaux impôts commerciaux
  - Les grands principes liés à la TVA
- ▶ **Les contrats de spectacle**
  - Le contrat de coproduction d'un spectacle
  - Le contrat de vente d'un spectacle
  - Le contrat de coréalisation

Évaluation de fin de formation autour d'un questionnaire individuel

2024

NANTES



## PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- ▶ Les formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
- ▶ Une référente handicap s'assure que les moyens de la prestation de formation sont adaptés aux besoins spécifiques.

## LIEU DE FORMATION

9 Boulevard Vincent Gâche, 44200  
Nantes

## CONTACTS

**Institut National des arts du Music-hall**  
12 Rue Béranger  
72000 LE MANS  
Tel : 02 43 80 38 94  
Mail : [contact@inm-lemans.fr](mailto:contact@inm-lemans.fr)

### Informations/inscriptions :

✉ [nathalie.milsent@inm-lemans.fr](mailto:nathalie.milsent@inm-lemans.fr)

### Formation professionnelle et continue référénte handicap et mobilité :

✉ [beatrice.giret@inm-lemans.fr](mailto:beatrice.giret@inm-lemans.fr)

## EN LIGNE

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :



[WWW.INSTITUT-NATIONAL-MUSIC-HALL.COM](http://WWW.INSTITUT-NATIONAL-MUSIC-HALL.COM)